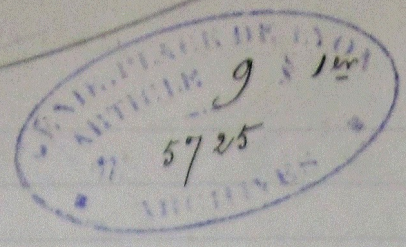


D - n° 96⁶⁰¹



Ministère
de la Guerre.



Paris, le 2 Juin 1877.

Direction Générale
du Personnel & du Matériel.
Service du Génie.
12^e Bureau Matériel.

(Marchés)

Lyon.

Au sujet de l'exécution
des ouvrages de Tarilly
& de Lestignas.

N° 8461

Colonel, vous m'avez transmis le 25 mai dernier un rapport du chef du Génie à Lyon, au sujet de la proposition faite par les adjudicataires des travaux du fort de Bron en vue de faire comprendre dans leur marché l'exécution des ouvrages projetés de Tarilly & de Lestignas.

Ainsi que le mentionnait ma dépêche du 16 Mai courant, ces derniers ouvrages peuvent être considérés comme des annexes du fort de Bron et par suite leur exécution pourrait avoir lieu en vertu du marché soumissionné pour ledit fort. Mais, vous faites observer avec raison que les dispositions préalables à prendre avant de pouvoir procéder à l'exécution de ces nouveaux ouvrages exigeraient un temps assez long et que le peu de durée restant à courir du marché du fort de Bron ne permettrait pas aux pétitionnaires de mener à bonne fin les travaux supplémentaires qu'ils sollicitent.

Dans ces conditions, il y a lieu comme vous le proposez de renoncer à la combinaison dont il s'agit et de prendre les dispositions nécessaires en vue de procéder en temps opportun pour l'exécution des ouvrages de Tarilly et de Lestignas à une adjudication spéciale.

Vous voudrez bien donner des instructions dans ce sens au Chef du Génie.
Recevez, etc.

Le

A. Me. le Directeur du Génie,
à Lyon.

S. Le Ministre de la Guerre,
Le Directeur Général du Fort et de l'Artillerie
Signé: Randon.

Copie conforme notifiée, pour exécution, à Me le Colonel
Chef du Génie, à Lyon

Lyon, le 4 Juin 1877
Le Colonel, Directeur du Génie
Gallinard

*Ministère de la Guerre _ Direction Générale du Personnel et du Matériel
Service du Génie – Bureau Matériel - Marchés _ Lyon N° 8.461
Au sujet de l'exécution des ouvrages de Parilly et Lessignas.*

Versailles le 02 Juin 1877

Colonel, vous m'avez transmis le 25 mai dernier un rapport du chef du Génie à Lyon au sujet de la proposition faite par les adjudicataires des travaux du fort de Bron en vue de faire comprendre dans leur marché l'exécution des ouvrages projetés de Parilly et de Lessignas.

Ainsi que le mentionnait ma dépêche du 16 Mai courant, ces derniers ouvrages peuvent être considérés comme des annexes du fort de Bron et par la suite leur exécution pourrait avoir lieu en vertu du marché soumissionné pour ledit fort. Mais vous faites observer avec raison que les dispositions préalables à prendre avant de procéder à l'exécution exigerait un temps assez long et que la durée restant à couvrir du marché du fort de Bron ne permettrait pas aux pétitionnaires de mener à bonne fin les travaux supplémentaires qu'ils sollicitent.

Dans ces conditions, il y a lieu comme vous le proposiez de renoncer à la combinaison dont il s'agit et de prendre les dispositions nécessaires en vue de procéder en temps opportun pour l'exécution des ouvrages de Parilly et de Lessignas à une adjudication spéciale.

Vous voudrez bien donner des instructions dans ce sens au Chef du Génie.

Recevez Colonel §.....

*Le Ministre de la Guerre,
Le Directeur Général du Personnel et du Matériel,
Signé: de Renson.*

Copie conforme notifiée pour exécution à M. le Lt Colonel, Chef du Génie à Lyon

*Lyon le 4 Juin 1877
Le Colonel Directeur du Génie*